



## Compte-Rendu Réunion du Comité Directeur

**Dole - samedi 27 novembre 2021**

**10h00 début de réunion**

### Participants en présentiel :

Thierry Belloir, Alain Brunet, Daniel Caty, Jacques Gilles (matinée), Jean-Claude Giroud, Yann Lonjaret, Jean-Michel Trimaille

Invitée : Aurélie Henry (Monitrice Cerre-lès-Noroy 70)

### Participants en vidéo via Teams (partiellement) :

Thierry Ether, Dominique Lacroix

**CoDeps présents** : JM Trimaille CoDep70

1. Jean-Michel Trimaille se porte volontaire comme secrétaire de séance pour prise de notes.
2. **Etat des licenciés en BFC** à la date : 124 clubs et 4366 licenciés soit -135 par rapport à 2020 mais 477 nouvelles licences contre 389 en 2020.
3. **Actualisation du plan d'adressage ffvelo du CoReg** & réaffectation de tâches. En raison des contraintes imposées pour l'utilisation des comptes ffvelo et limiter les cumuls et transferts, le compte [Bourgognefranchecomte-feminines@ffvelo.fr](mailto:Bourgognefranchecomte-feminines@ffvelo.fr) est repris par Jacques Gilles. Thierry lui en communique le code d'accès.

En raison de la suppression des comptes ffvelo non actifs, l'adresse des Présidents est aujourd'hui le seul point de contact commun entre structures. Les présidents de CoDeps souhaitant récupérer des adresses ffvelo pour leur CD doivent en faire une demande express auprès de Ali Changaiz [a.changaiz@ffvelo.fr](mailto:a.changaiz@ffvelo.fr)

4. **Actualisation de la décision du CD du 3/12/2016.** Les besoins et contraintes techniques en 2021 ayant évolué depuis 2016, dans un souci d'équité, il est acté que le montant de l'indemnité Internet annuelle de 540€ allouée à 3 membres du CD soit désormais redistribué aux 9 membres actuels du CoReg BFC soit 60€ par personne avec prise d'effet dès 2021. Ce point sera révisable en fonction de l'évolution des besoins.

### 5. Consultation directe des licenciés de BFC par Internet

**Objectif** : appréhender le profil et les attentes de tous les licenciés au niveau de leur pratique dans un contexte associatif fédéral.

S'appuyant sur l'application FORMS (MS Office), il sera dans un premier temps « testé » en interne par le CD CoReg avant d'être diffusé auprès des licenciés des 8 CoDeps. Le planning prévu serait le suivant :

- a. Validation en interne par le CoReg 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre

- b. Diffusion auprès de tous les licenciés à mi-décembre
- c. Fin de la campagne mi-janvier puis début d'analyse des réponses
- d. Présentation des premiers résultats en AG le 6 février 2022
- e. L'envoi en nombre par Internet sera réalisé via la solution SendinBlue moyennant une prestation mensuelle ponctuelle.
- f. Une note d'information sera envoyée aux Pdts de CoDeps lors du démarrage.

## 6. AG CoReg BFC 2021

- a. **Confirmée dimanche 6 février 2022 au CRI Dijon** – la salle est réservée – un acompte de 900€ pour la réservation est à envoyer 1 mois avant la date.
- b. Programme
  - i. 08h00 Café d'accueil
  - ii. 10h00 Pause suivie du dépouillement électoral
  - iii. 12h00 Menu proposé à 25€ (participants) Entrée/Plat/Fromages/Dessert/Café – Vins cuvée CRISD Blanc et Rouge
- c. **Mode de scrutin.** La solution de votes par Internet est renouvelée pour cette prochaine AG avec la société EuroVote.
  - i. Le confinement en place en 2021 a permis d'expérimenter avec succès le processus de votes par Internet. Même si ce choix peut paraître assez coûteux, il permet de s'affranchir d'une charge de travail importante en temps – en préparation et en séance, par rapport à des votes traditionnels, à une époque où la disponibilité des bénévoles reste un handicap.
  - ii. On évite la gestion des pouvoirs, devenus inutiles.
  - iii. Dans le contexte sanitaire actuel très incertain, le vote peut être assuré quelle que soit la solution retenue pour la conduite de l'AG – présentiel ou distanciel en vidéo.
  - iv. En AG en présentiel, cela libère également du temps pour les échanges.
  - v. La solution retenue est une des moins chères du marché tout en respectant les contraintes de nos statuts, avec la prise en compte du poids des votes.
  - vi. **Les tarifs** (HT) :
    - 1. Plateforme de vote (forfait de base 1000 électeurs) incluant 1 scrutin de résolutions : 1000€
    - 2. Chaque scrutin supplémentaire (ex. candidats) : 200€
    - 3. Dans le cas de votes conjoints (par exemple CoDeps et CoReg), le coût de la plateforme de vote (soit 800€) est mutualisé entre les structures participantes.
      - a. Par exemple le coût d'un vote CoDep associé au vote CoReg pour chacune des structures sera de 400€ pour deux scrutins, auquel s'ajoutent 400€ (quote-part) de mise en place de la plateforme.
      - b. Pour inclure un CoDep supplémentaire sur cette même plateforme, il convient d'ajouter 200€ HT par scrutin supplémentaire et répartir les coûts de la plateforme (800€) au prorata.
    - 4. Les contraintes associées :
      - a. Un Chef de Projet unique pour coordonner et gérer :
        - i. Le cahier des charges
        - ii. Le chargement des listes électorales
        - iii. Le suivi pendant l'élection
      - b. La plateforme de vote sera la même pour tout le monde, mais les électeurs ne verront que les scrutins pour lesquels ils sont inscrits.
      - c. Le dépouillement se fera en 1 fois, avec les résultats disponibles pour tous au même moment.

5. EuroVote propose également une remise de 10% si mise en place d'au moins deux plateformes de vote par exemple CoReg et un CoDep.

#### d. Calendrier et planning des tâches

- i. 6 décembre Envoi des appels à candidature
- ii. 3 janvier Date limite de retour des candidatures
- iii. 5 janvier Etablissement du projet de vote avec EuroVote
- iv. **11 janvier**
  1. **Mise à disposition des éléments de présentations PowerPoint de chacun** - Résumé succinct des activités 2020 et 2021 et projets 2022.
  2. **Mise à jour du rapport d'activité de chacun dans SharePoint CoReg BFC :**  
<https://ffct.sharepoint.com/:x/s/bourgognefranchecombe/ERSITJTB5dZKkHYcIGBWIZgBarxCRle3C7hyqAFWHncrVQ?e=5IihqY>

**NOTE :** Le temps consacré au bénévolat dans votre activité d'élu doit désormais être quantifié dans la présentation des comptes. Ceci inclut le temps passé en réunions (CoReg, CoDeps, Commissions spécialisées (ex Jeunes), Temps de voyage, voire temps passé à travailler ou préparer des dossiers.

L'objectif est d'évaluer à quelques heures près, le temps consacré aux tâches les plus importantes : Travail sur dossier (si minimum de 2 heures), Réunions en demi-journée ou journée (4 ou 8 heures incluant temps de voyage).

#### v. **15 janvier 14h00**

1. **Téléréunion CD CoReg pour revue des présentations**
2. **Mise à disposition du rapport des censeurs aux comptes pour 2020 et 2021.**

- vi. 18 janvier Envoi des convocations : aux Pdts de club : documents statutaires, nouvelles candidatures et inscriptions au repas.
  - vii. 28 janvier envoi par Courriel des instructions et procédures de vote
  - viii. **29 janvier - 5 février Période de vote**
  - ix. 6 février Dépouillement en séance.
- e. **Organisation de la manifestation** (si présentiel)
- i. 07h30 Mise en place des matériels requis (Daniel Caty)
  - ii. 08h00 Accueil des participants
    1. Contrôle des Pass Sanitaire par le personnel du CRI
    2. Par défaut contrôle assuré par Daniel Caty et Jacques Gilles
  - iii. 08h30 Début de réunion
  - iv. 10h00 pause suivie du dépouillement et annonce des résultats.
  - v. 12h00 Fin de réunion puis vin d'honneur offert par : **CoDep21 ?? à confirmer.**

## 7. Calendrier réunions du CD CoReg BFC 2022

- 26 mars à Dole
- 21 mai à Salives (matinée seulement de **09h00 à 12h00**)
- 24 septembre à Dole
- 26 novembre à Dole
- AG CoReg 2022 : 5 février 2023

Appel à candidature aux Clubs et CoDeps pour accueillir cette prochaine AG  
(rayon d'environ 100 km autour de Dijon)

## 8. Finances

- a. Etat des comptes à la date :
  - i. Compte courant : 6 377,60€
  - ii. Livret A : 53 645,71€
- b. Subventions en cours de versement aux clubs :
  - i. 8 VI Toutes à Toulouse : 5040,00€
  - ii. 76 nouvelles licences féminines : 2477,00€

## 9. Sécurité

Formation des Délégués Régionaux Sécurité le 22 octobre à Evry. Participation de Thierry Belloir en charge d'en répercuter le contenu auprès des Délégués Départementaux Sécurité.

Retransmission centralisée de cette formation pour la région le 30 octobre à Dijon en compagnie de Denis Vitel : **Bilan seuls 4 CoDeps sur 8 présents.**

Participation de Thierry le 22 janvier à Mâcon pour assister le DDS local dans une retransmission auprès de tous les clubs du 71.

## 10. Communication

Séminaire pour les Webmasters toujours le 22 octobre à Evry. Faire le point sur l'exploitation des sites CoDeps/CoReg en général. Thierry Belloir indisponible, JC Giroud représente le CoReg BFC : maigre bilan en l'absence d'une solution miracle par manque de bénévoles volontaires dans les CoDeps pour prendre en charge cette fonction qui inclut aussi la maîtrise de MS Office et SharePoint.

Des plans de formations adaptées sachant prendre en compte **l'hétérogénéité des utilisateurs** sont indispensables.

## 11. Formations

- Formation Dirigeants, (6 novembre) **Annulée en l'absence de candidats**, alors que les besoins sont immenses (1 seul inscrit) – A reprogrammer 1<sup>er</sup> trimestre 2022.
- Formation animateurs par Codep 21 à Selongey les 23 et 24 octobre : 13 formés. Manque le PSC1 à certains pour validation. Bonne ambiance, et ressenti très positif (Alain Brunet CoDep58)
- Formation Orientation GPS Codep 21, le 20 novembre : 25 participants – session complète.
- Formation Sécurité CoReg BFC & CoDep 21 le 30 octobre avec Denis Vitel : 25 participants ne représentant que 4 CoDeps (21, 25, 58, 71).
- **Sport-Santé CoReg BFC 18 décembre 2021 : 16 inscrits (15 du 21 – 1 du 70) - 50 places**
- PSC1 à Lure, le 18 décembre, réservée aux éducateurs (10 places).
- Pour faire face aux besoins des clubs du 70 et du 25, qui croulent sous les arrivées de jeunes
  - ✓ Formation mixte animateurs-initiateurs sur 2 week-ends, les 11-12 décembre et 22-23 janvier 2022 à Vesoul
  - ✓ Formation animateurs, à Lure les 15 et 16 janvier 2022Ces formations ne seront mises sur l'intranet qu'après avoir fait le plein des futurs éducateurs des écoles du 25 et du 70.

**Rappel du fichier suivant pour inscrire les souhaits de formation :**

## 12. Jeunes

- Pass Sport prolongé jusqu'à 28 février 2022. Aide pour inscription dans un club de 50€ par enfant à partir de 6 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire et jusqu'à 30 ans si allocation handicapée
- Challenge National des Ecoles Françaises de Vélo : résultats courant décembre. L'agrément 2022 des EFV sera disponible sur « site fédéral - espace structures » dans la fiche club à la réouverture de l'Intranet fédéral.
- Renouvellements licences 2022 – Honorabilité :
  - Pour les éducateurs, cocher « éducateur actif en EFV »
  - Pour les « Adulte accompagnateur Jeunes » : saisir lieu de naissance, nom de jeune fille.
- Concours National d'Education Routière par équipe 2021 :
  - Voiron en Isère, 29-30-31 novembre 2021 - 11 CoReg présents.
  - La BFC monte sur le podium avec la 2<sup>ème</sup> place et 2000 points sur 2400 à 80 points du 1<sup>er</sup>, le Grand Est.

*L'équipe de Bourgogne Franche-Comté :*

VAVON	KYLIAN	M	ASGU BERTRANGE VTT (07328)
MIHAI	MATEI	M	ASCAP VTT (06122)
DEBENATH	JONAS	M	ASL CERRE LES NOROY (08064)
MAUFFREY	ENOHA	M	ASL CERRE LES NOROY (08064)
LIGEY	MANON	F	ASL CERRE LES NOROY (08064)
DOLECEK	ELOISE	F	ASGU BERTRANGE VTT (07328)

*Officiels : D. Lacroix DRJ Accompagnateurs : Robert Grand et Angélique Varennes-Ligey de Cerre-Les-Noroy 70, Karlo Dolecek de Bertranges VTT 58*

- Concours Européen d'Education Routière. En l'absence de concours en 2020 et 2021, la Fédération Internationale Automobile a organisé le mercredi 24 novembre une activité « entraînement européen à l'éducation routière » par visioconférence, avec atelier bricolage « sécurité ». Les enfants présents à Voiron pouvaient y participer, la FFCT les ayant inscrits.
- CNER par équipe 2022. En raison d'équipes incomplètes à Voiron, entre autres, le CNER se déroulera le lundi de la SNEJ avec classements individuel et par équipe. Suivra un stage entraînement en août afin de sélectionner 2 filles et 2 garçons pour représenter la France au Concours Européen en septembre 2022.
- Critérium régional 2022. Les 21 et 22 mai à Salives 21 au gîte du Sacriba (réservé en totalité).
- Rassemblement Jeunes et CRER 2022. Les 4-5-6 juin (Pentecôte) à Pierrefontaine-les-Varans 25 (MFR La Roche du Trésor). Participation possible les 5 et 6 juin uniquement.
- CRER le dimanche 5 juin après-midi. Réservation : 60 jeunes - 20 adultes. Parcours divers (bleu, rouge, noir, vert pour les plus jeunes « 20 à 25 km, D+ 250 m »). Points touristiques : cascades, fruitière au village (visite de la fromagerie envisagée)
- SNEJ 2022 : Du 9 au 17 juillet à Vesoul 70. Le Critérium National durant 1<sup>er</sup> week-end est ouvert aux jeunes hors SNEJ :
  - camp séparé de la SNEJ pour ces jeunes et leurs accompagnateurs
  - inscriptions indépendantes de la SNEJ
  - épreuves théoriques le samedi soir

- épreuves pratiques le dimanche
- départ dimanche soir ou lundi matin

- Trait d'Union 2022 : En raison de la proximité de la SF 2022 à Loudéac et de la SF 2021 à Valognes (31 juillet au 7 août), la Commission Nationale Jeunes envisage, un VI pour les Vététistes et un VI pour les Routiers (Tour de Bretagne sur la semaine !).

### **13. Tourisme**

- i. Recensement des dossiers Randos Permanentes (CoDeps et CoReg) orphelins c'est-à-dire sans gestionnaire identifié. Réaffectation de ces RPs aux fins de mise à jour.
- ii. Les dossiers des RPs de Bourgogne Franche-Comté doivent être extraits des archives par Daniel Caty et mis à disposition de Thierry Ether.

**Le Président**  
**J-C Giroud**